

Vous prenez soin d'une personne en soins palliatifs ou en fin de vie?



**Vous pouvez demander
des prestations de compassion
pour personne proche aidante*
afin de compenser vos pertes
de revenus.**

** Une personne proche aidante peut avoir un lien de parenté ou non avec la personne dont elle prend soin.*

Prestations de compassion : une aide financière accessible

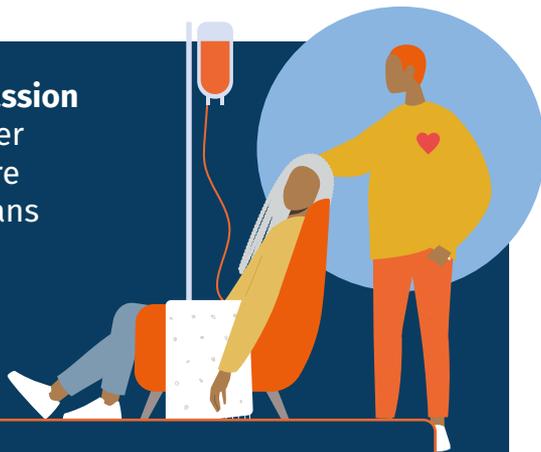
- Jusqu'à 55 % de votre salaire (max. 695 \$ / semaine)
- Durée : jusqu'à 26 semaines
- Paiement dans les 28 jours suivant le dépôt des documents requis

Admissibilité :

- Au moins 600 heures assurables de travail dans les 52 semaines précédant votre demande
- Preuve que vos revenus hebdomadaires réguliers ont diminué de plus de 40 % pendant au moins une semaine, à cause d'un congé pour prendre soin d'une personne proche nécessitant des soins de fin de vie
- Travailleur-euses autonomes : avoir conclu une entente avec la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) active pendant au moins 12 mois précédant la demande

** Les informations contenues dans ce dépliant sont celles en vigueur en mars 2025. Elles peuvent changer à tout moment (ex. : montant auquel vous pouvez avoir droit).*

Les **prestations de compassion** offrent un soutien financier pour vous permettre d'être auprès de votre proche sans souci de revenu.



Les prestations peuvent être partagées entre plusieurs personnes proches aidantes.

Faites votre demande sur le site de Service Canada

www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants

1 800 808-6352

Documents nécessaires :

- Autorisation de divulguer des renseignements médicaux avec l'accord de la personne proche, son représentant ou sa représentante légale
- Certificat médical signé par un-e médecin ou un-e infirmier-ère
- Attestation pour les non-membres de la famille signée par la personne proche, son représentant ou sa représentante légale

Demandez du soutien pour vous et vos proches

Trouvez un organisme proche de chez vous en consultant le répertoire interactif

www.procheaidance.quebec/organismes-soutien



www.procheaidancetravail.ca



www.procheaidance.quebec

Pour consulter toutes les ressources mentionnées dans ce feuillet d'information, utilisez le code QR ou consultez : www.procheaidancetravail.ca/ressources/

